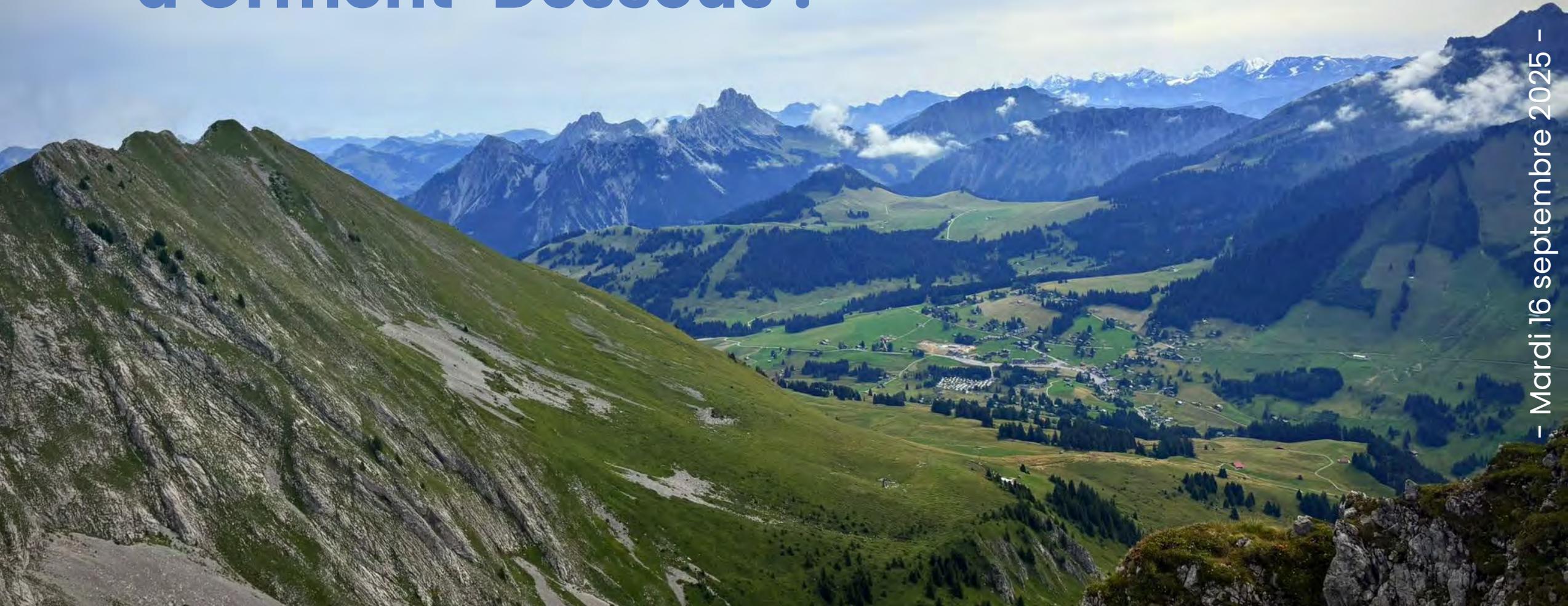


— COMMUNE
D'ORMONT —
— DESSOUS

**- Quel tourisme
pour demain -
- à Ormont-Dessous ?**





INVITATION

Quel tourisme pour demain à Ormont-Dessous ?

Soirée d'information

Mardi 16 septembre 2025 de 19h45 à 21h30
à la Maison de l'Espace Nordique
1862 Les Mosses

Présentation des lignes directrices pour le développement du tourisme, horizon 2040

19h45 | Accueil

20h00 | Mot de bienvenue
par Mme Gretel Ginier, Syndique d'Ormont-Dessous

20h15 | Quel tourisme pour demain à Ormont-Dessous ?

par Mme Anne Sophie Fioretto, géographe (HES-SO)
avec la Municipalité d'Ormont-Dessous
et la présence du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut

Interactions avec le public | échanges, questions / réponses

Suite du processus par Mme Gretel Ginier

21h30 | Clôture de la soirée et verrée de l'amitié

- Mot de bienvenue
Par Mme Gretel Ginier -
- Syndique d'Ormont-Dessous



- Comment passer
de la stratégie -
- à l'action ?

de **un TOURISME d'HIVER** à **un TOURISME 4 SAISONS**

IL NOUS FAUT
CHANGER d'IMAGINAIRE
POUR SORTIR du **TOUT SKI**

COMPLÉMENTARITÉ SYNERGIES
Dans une **DÉMARCHE PARTICIPATIVE**

Par un **PROCESSUS CRÉATIF & INNOVANT**

Pour de **NOUVELLES DYNAMIQUES**

Qui **PROFITENT à TOUS!**

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

TROP de DÉPENDANCE à la NEIGE

MAIS

TROP CHER?

CENTRES SPORTIFS

ÉQUIPEMENTS en cas de MAUVAIS TEMPS

BAIGNADES / LACS

un HÉRITAGE CULTUREL

100% SKI

un LOISIR ÉMOTIONNEL

OR BLANC

COMMUNICATION
PLANIFICATION
GOUVERNANCE LOCALE

ANTICIPER
OU
SUBIR

- **En immersion**
- avec les étudiants** -
- **de la HES-SO Valais**

- Vers un tourisme
De partage -
- à Ormont-Dessous



> Une vision de développement ambitieuse : vers un tourisme Expérientiel et de Partage



Dans le contexte de mondialisation, comment ancrer le développement au territoire? Comment créer durablement de la valeur, économique, culturelle, patrimoniale, etc., pour le territoire? Cela suppose des emplois, des savoir-faire, des produits, etc., qui ne peuvent être délocalisés ni copiés, et qui distinguent les acteurs ou les lieux. Non dans une démarche de repli identitaire, mais au contraire pour être reconnu pour une qualité et une spécificité auprès des consommateurs, usagers ou acteurs: une spécificité en lien avec les réalités, les richesses propres au territoire.

L'idée est de faire le pari de valoriser – mettre en action – des ressources spécifiques aux lieux, aux hommes, aux espaces, à l'histoire, du territoire.



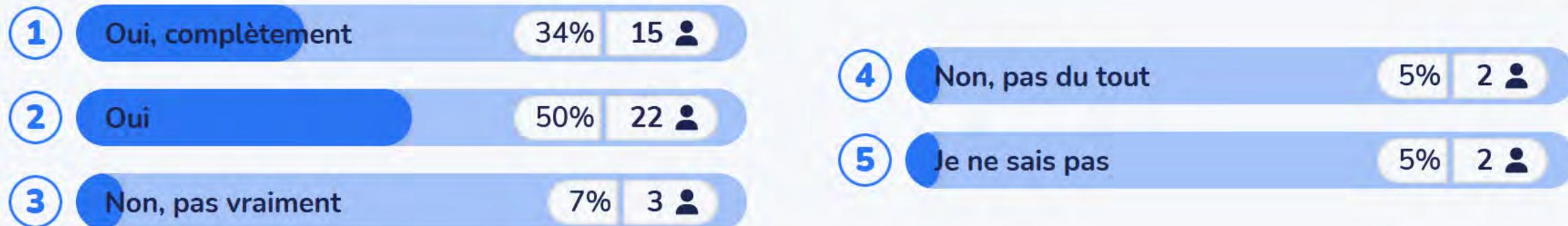
« Redynamiser l'ensemble du territoire communal à travers un **tourisme de partage***, innovant et ludique, qui met en valeur le patrimoine naturel, matériel et immatériel : vers un tourisme annuel générateur de valeurs économiques et sociales »

*Tourisme de partage =

- > transmission des valeurs et partage de l'histoire du lieu ;
- > partage de moments fun et ludiques, aussi de manière intergénérationnelle ;
- > partage des saveurs ;
- > partage des souvenirs ;
- > apprentissage.

› WOOCCLAP – Vision

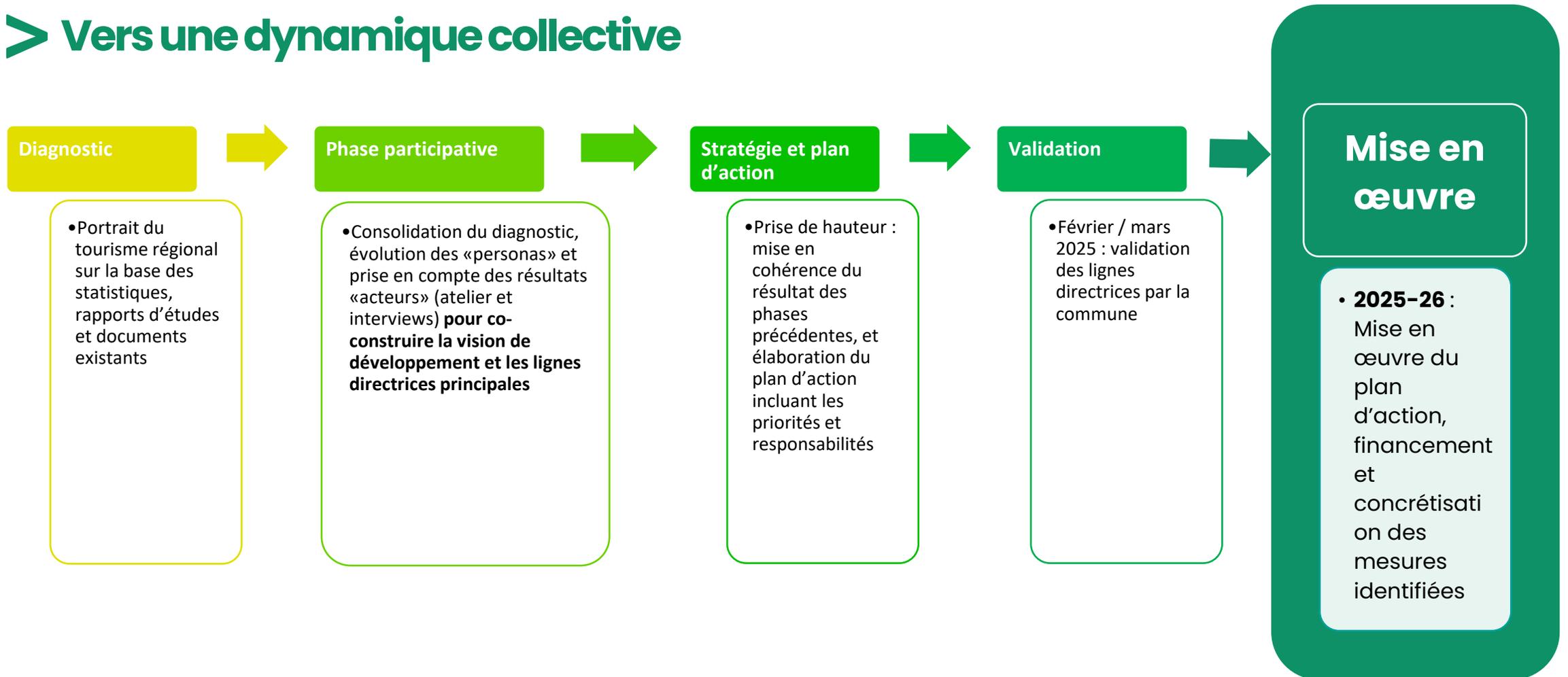
Êtes-vous d'accord avec le projet de vision présenté, à savoir : « Redynamiser l'ensemble du territoire communal à travers un tourisme de partage, innovant et ludique, qui met en valeur le patrimoine naturel, matériel et immatériel : vers un tourisme annuel générateur de valeurs économiques et sociales »



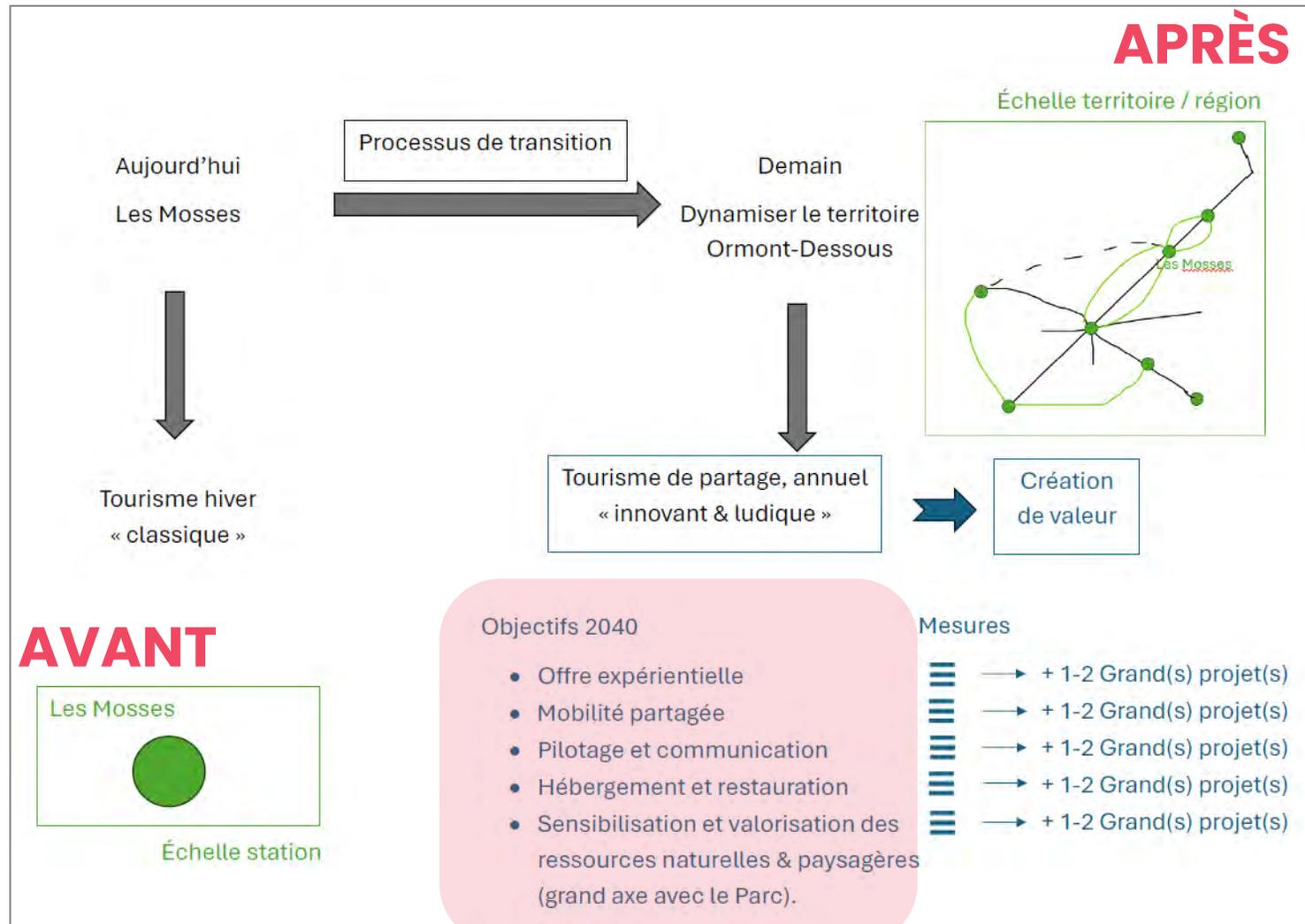
- Concrètement,
- avec la feuille de route -
- touristique horizon 2040



> Vers une dynamique collective



> Vers un changement d'échelle d'ACTION



Ligne directrice 1
offre annuelle -
expérience et
événements



Ligne directrice 2
mobilité partagée



— COMMUNE
D'ORMONT —
— DESSOUS

Ligne directrice 3
pilote et
communication



Ligne directrice 4
hébergement et
restauration



Ligne directrice 5
sensibilisation et
valorisation des
ressources naturelles
et paysagères



83 mesures (46 mesures principales et 37 sous-mesures) réparties dans
5 grands thèmes

> PLAN D'ACTION : LIGNE DIRECTRICE 1 – OFFRE ANNUELLE

LD1 : Offre annuelle – expériences et événements

Le volet *offre annuelle* concerne l'ensemble des mesures visant à structurer et/ou créer/imaginer, de manière individuelle ou collective des projets (activités, animations, événements et expériences) viables durant chaque saison.

-> Ces projets doivent en priorité générer de la valeur (économique, sociale) et de l'émotion, et doivent inviter les visiteurs à **expérimenter le territoire d'Ormont-Dessous à travers des activités sportives, culturelles, des rencontres ou des événements.**

«Améliorer l'offre d'activités pour les soirs et jours de mauvais temps»

«Création de dynamisme autour des produits locaux»

«Il faut ré-enchanter Les Mosses»

> PLAN D'ACTION : LIGNE DIRECTRICE 1 – OFFRE ANNUELLE

- Mesure 1.1 Développement d'un **concept ludique sportif sur le plateau des Mosses**: «Les Mosses éclatez-vous!»
- Mesure 1.2 Analyser la faisabilité d'un **parcours de disc-golf** sur l'ensemble de la commune et faciliter sa mise en œuvre.
- Mesure 1.3 Développement d'un **concept digital pour la valorisation de la ressource «eau»**: mettre en valeur à travers une app des informations en lien avec le cheminement du cours d'eau.
- Mesure 1.4 Étudier la **faisabilité d'un projet d'enneigement mécanique** pour le domaine skiable Leysin - Les Mosses - La Lécherette.
- Mesure 1.5 Entreprendre le projet de **requalification du Col des Mosses**.
- Mesure 1.6 Développement d'un **concept «grimpe»** : projet en intérieur & extérieur.
- Mesure 1.7 **Valoriser les produits du terroir**: en renforçant les synergies et l'offre à travers des points de vente, en développant un concept de ferme communautaire.
- Mesure 1.8 Etudier la faisabilité de l'**intégration au Pass digital Pays-d'Enhaut** (carte d'hôtes) et développer des offres combinées.
- Mesure 1.9 Développer un **concept de "chasse aux grenouilles des Mosses"** pour inciter les visiteurs à découvrir l'ensemble du territoire.
- Mesure 1.10 Elaborer un projet de **«mise en scène du territoire» par ses acteurs** : récits, grands témoins, histoires à valoriser via la production d'outils de promotion (vidéos, expositions temporaires itinérantes, soirées – événements).
- Mesure 1.11 **Renforcer l'animation sur le territoire**: en élaborant une stratégie événementielle, en coordonnant un programme d'animations et en étudiant la faisabilité d'une programmation «artistique» à l'ENAV.
- Mesure 1.12 **Valoriser le patrimoine matériel et immatériel** par l'intermédiaire du Musée des Ormots et le développement d'itinéraires thématiques à ciel ouvert.
- Mesure 1.13 Développer une **offre ludique avec les chiens de traîneaux** (initiation mushers, courses), déclinable toute l'année.
- Mesure 1.14 Création d'une **offre annuelle pour les amateurs de ski de fond** en réalisant une piste de ski à roulettes et en développant de nouveaux itinéraires



> PLAN D'ACTION : LIGNE DIRECTRICE 2 – MOBILITÉ PARTAGÉE

Thème 2 : Mobilité partagée

L'un des points centraux est de transformer les déplacements en **expériences touristiques** à part entière : en réalisant une **mise en réseau de mobilité douce** et en intégrant la gestion de nouvelles mobilités de loisirs tels que les vans et camping-cars.

«Création de chemins piétons hors routes pour favoriser la sécurité des marcheurs»

«Amélioration de la fréquence et accessibilité en transports publics»

> PLAN D'ACTION : LIGNE DIRECTRICE 2 – MOBILITÉ PARTAGÉE

- Mesure 2.1 Définir un **concept de mobilité loisirs** incluant la mobilité douce et la mobilité partagée: créer des packages (activités + transports publics), mettre en réseau les itinéraires de mobilité douce, étudier la faisabilité d'installations de location pour vélos en libre service.
- Mesure 2.2 Développer un **Masterplan VTT** incluant des itinéraires E-bike reliant les différents secteurs de la commune vers les communes voisines.
- Mesure 2.3 Mettre en valeur et développer des **offres «rando-trails» été / hiver** sur les secteurs massif Chaussy / tour du Mont d'Or, tour des Alpes Vaudoises, grand tour des Vanyls, etc.
- Mesure 2.4 Développer un **concept «initiation au ski de rando»** depuis les Mosses incluant des offres de location, des événements ponctuels et des sorties guidées.
- Mesure 2.5 Développer un **concept de gestion «Vans & caravaning»**, en identifiant des lieux d'accueil, en développant une charte de bonnes pratiques et en développant la communication adéquate.
- Mesure 2.6 **Protéger les zones sensibles et de tranquillité**: limiter l'affluence à certaines périodes, diminuer le nombre de places de parc, valoriser les sentiers pédestres
- Mesure 2.7 Développer le **concept de mobilité partagée** au sein du territoire d'Ormont-Dessous et avec les partenaires (Aigle – PE): identifier les enjeux et acteurs clés, développer le concept et déposer un projet-modèle auprès de la confédération (appel à projet)



Présentation de la mesure 2.5 – Catégorie « GRAND PROJET »:

*Développer un concept de gestion des «vans & camping-cars»
Actions en cours.*



Rémy Fischer
Municipal

remy.fischer@ormont-dessous.ch

> 2.5 Développer un concept de gestion des «vans & campings-cars»

Pourquoi ?

- > Répondre à l'augmentation de la fréquentation en vans et camping-cars dans la région ;
- > Éviter les stationnements sauvages et les impacts négatifs sur l'environnement et le paysage ;
- > Offrir des solutions adaptées et de qualité aux visiteurs de passage ;
- > Intégrer cette clientèle dans l'économie locale (hébergement, restauration, commerces, activités).

=> Concrètement

- Identifier les zones adéquates pour l'accueil (aires de stationnement, parkings aménagés, sites périphériques) ;
- Définir des règles claires de gestion (durée de séjour, services disponibles, tarification) ;
- Développer des infrastructures légères et respectueuses (bornes électriques, points d'eau, sanitaires) ;
- Coopérer avec le Parc naturel régional du Pays-d'Enhaut et les communes voisines pour harmoniser l'offre et assurer une gestion cohérente à l'échelle régionale.

=> Impacts attendus

- > Meilleure régulation de la fréquentation et réduction des nuisances
- > Valorisation du territoire à travers une offre structurée et qualitative
- > Création de retombées économiques locales (consommation, nuitées, services)
- > Positionnement d'Ormont-Dessous comme territoire accueillant mais responsable envers les pratiques de tourisme itinérant

Etat d'avancement : démarré avec quelques actions, projet complet à suivre

> 2.5 Développer un concept de gestion des «vans & camping-cars»



communication parc Comportements responsables

communication parc Parc National Régional Parc Gruyère Pays-d'Enhaut

Recommandations, MERCI de :

- Se tenir à l'écart des rivières naturelles (chaîne de pierres, crues...)
- Respecter les zones protégées et introductions de campers
- Éviter les habitats naturels sensibles (marais, zones alluviales, limite supérieure de la forêt...)
- Consulter le propriétaire ou exploitant du terrain
- Faire du feu uniquement dans les feux prévus à cet effet et bien l'éteindre en partant
- Se tenir à distance des animaux sauvages
- Rester en dehors des enclos à bétail et fermer les clôtures
- Respecter le silence de nuit
- Garder son chien en laisse (en particulier au crêpeux, la nuit et à l'aube)
- Éviter de faire la vaisselle dans les cours d'eau
- Exporter tous ses propres déchets
- Privilégier les campings officiels ou privés (annuaire.ch)

Informations complémentaires
www.parc.ch/PaysdEnhaut | www.parc.national.ch | www.parc.nat.ch

Pour toute question :
+41 (0)24 924 75 93
info@gruyerepaysdenhaut.ch | www.parc.nat.ch

Comportements responsables

Camping sauvage et bivouac
Ces pratiques impliquent de belles expériences en nature mais demandent un respect du milieu environnant. Dans le Parc national régional Gruyère Pays-d'Enhaut, certaines zones sont plus sensibles que d'autres et nécessitent d'une protection particulière, notamment pour le camping (incluant aussi bivouac et le camping sauvage). Merci donc de vous conformer aux informations suivantes :

Contraintes légales

Zones brèves : districts francs fédéraux

- Interdiction de camping

Zones à caractère vert : réserves naturelles

- Interdiction de camping
- Interdiction d'entrer avec des chiens (Péninose et Vaud Noix)
- Interdiction de quitter les sentiers (Vaud Noix)
- Interdiction de faire du feu

En plus de ces zones, il existe des réglementations communales :

- Commune de Châblon d'Élé : Hors des lieux festifs par la municipalité, il est interdit de camper sur le domaine public et dans la zone affectée de la Sarine.
- Commune de Carbayon : Le camping est interdit sur le domaine public sauf avec une autorisation

Une autorisation est également nécessaire pour camper plus de 4 jours sur un terrain privé (avec l'accord du propriétaire)

CAMPING, BIVOUAC ET CAMPING-CAR

COMPORTEMENTS RESPONSABLES

Présentation de la mesure 2.7 – Catégorie «GRAND PROJET»:

*Développer le **concept de mobilité partagée au sein du territoire d'Ormont-Dessous** et avec les communes voisines : identifier les enjeux et acteurs clés et développer / tester le concept*



Gretel Ginier
Syndique d'Ormont-Dessous

gretel.ginier@ormont-dessous.ch

> 2.7 Développer le concept de mobilité partagée au sein du territoire d'Ormont-Dessous et avec les communes voisines : identifier les enjeux et acteurs clés et développer / tester le concept

Pourquoi ?

- > Répondre aux défis de mobilité dans une commune de moyenne montagne ;
- > Réduire la dépendance à la voiture individuelle ;
- > Créer des solutions durables et collectives à l'échelle régionale ;
- > Réfléchir collectivement à la création d'un maillage territorial reliant les sites stratégiques (pôles de services et d'attractivités) à travers divers itinéraires de mobilité douce et de loisirs.

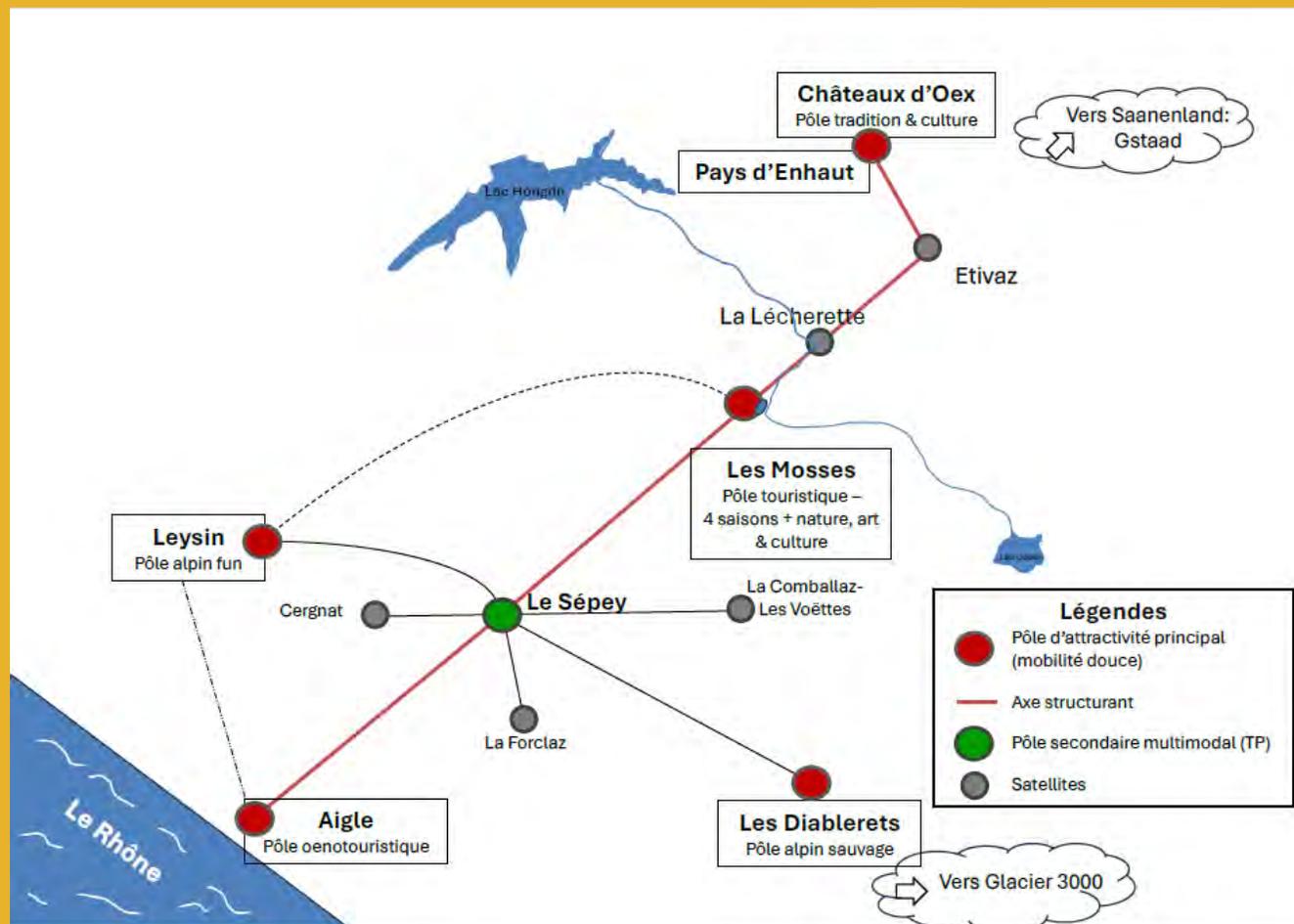
=> Concrètement

- Identifier les enjeux et acteurs clés (commune, région, Parc, transports publics, acteurs privés) ;
- Dessiner le «maillage du territoire», horizon 2040 ;
- Grâce à l'appel à **projet-modèle** de la Confédération, tester des solutions innovantes pour développer l'attractivité du territoire.

=> Impacts attendus :

- > Une mobilité plus durable et accessible pour habitants et visiteurs ;
- > Renforcement des synergies territoriales avec Aigle et le Pays-d'Enhaut ;
- > Positionner Ormont-Dessous comme **laboratoire de solutions innovantes** pour la mobilité en montagne.

> 2.7 Développer le concept de mobilité partagée au sein du territoire d'Ormont-Dessous et avec les communes voisines : identifier les enjeux et acteurs clés et développer / tester le concept



Légende :

> Les Mosses = **pôle d'attractivité à l'année**. Centralisation des départs d'itinéraires en mobilité douce / de loisirs vers les autres pôles et satellites.

> Le Sépey = **pôle d'attractivité secondaire**. Pôle multimodal pour le tourisme et les résidents

> Aigle, Leysin, Les Diablerets et Château d'Oex représentent des **pôles d'attractivité touristiques thématiques**.

> PLAN D'ACTION : LIGNE DIRECTRICE 3 – PILOTAGE & COMMUNICATION

Thème 3 : Pilotage et communication

Le volet *pilotage & communication* regroupe les mesures liées à la « structuration » du tourisme, permettant de **développer et piloter de manière efficiente les activités touristiques à Ormont-Dessous.**

-> Cela implique l'établissement d'un tableau de bord de l'activité touristique et le renforcement de synergies avec les stations voisines. De même que la mise en place d'un plan de communication au sein du territoire.

«Informatisation sur les démarches légales, par exemple en lien avec le PAC292A ou avec l'accueil des vans sur un alpage»

«Renforcement de la communication à l'attention du public-cible»

> PLAN D'ACTION : LIGNE DIRECTRICE 3 – PILOTAGE & COMMUNICATION

- **Mesure 3.1 Présenter les lignes directrices** aux partenaires touristiques et résidents.
- **Mesure 3.2 Centraliser les informations** stratégiques / conditions-cadres (règlements) et organisationnelles sur le site communal (infos pratiques).
- **Mesure 3.3 Renforcer la gouvernance touristique:** en établissant un organigramme, en formalisant un processus de suivi, en intégrant de nouveaux partenaires, en faisant évoluer la gouvernance locale.
- **Mesure 3.4 Créer une "Charte d'accueil touristique des Ormonans"** pour tous les acteurs touristiques du territoire.
- **Mesure 3.5 Formaliser les processus de communication** en interne et en externe.
- **Mesure 3.6 Développer une application communale à deux volets (R1/R2 et visiteurs)** pour valoriser l'information: information «sur place», en temps réel et valorisation de l'expérience client grâce à la réalité augmentée et la gamification.
- **Mesure 3.7 Elaborer un programme de formation** continue à l'attention des collaborateurs de l'OT et des prestataires : gestion de l'accueil, customer journey, etc.
- **Mesure 3.8 Coordonner la stratégie de communication** des Alpes Vaudoises avec les nouvelles lignes directrices d'Ormont-Dessous.
- **Mesure 3.9 Développer une nouvelle identité touristique** qui inclut l'ensemble du territoire d'Ormont-Dessous.
- **Mesure 3.10 Développer un réseau d'ambassadeurs** (sportifs) pour promouvoir la région d'un point de vue touristique.



› WOOC LAP – LD3

A word cloud visualization of various marketing and communication channels. The most prominent words are 'Réseaux sociaux' (Social Networks) in large red font, 'Office du Tourisme' (Tourism Office) in large orange font, and 'Soirée d'information' (Information Evening) in large green font. Other visible words include 'Apéro d'accueil' (Welcome aperitif), 'tôt' (early), 'Film promotionnel local' (Local promotional film), 'Département Marketing' (Marketing Department), 'Écrans dans les stations' (Screens in stations), 'matinée' (afternoon), 'train' (train), 'QR', 'procédure' (procedure), 'Communiquer' (communicate), 'soirée' (evening), 'Bus', 'App_dédiée' (dedicated app), 'Réseau sociaux' (social network), 'horaire différents' (different schedules), 'Publier sur spatz' (publish on spatz), 'informatif' (informative), 'code', 'Alpes Vaudoises', 'App « Ormont-Dessous »' (Ormont-Dessous app), 'parcours' (route), and 'Site internet' (website).

> PLAN D'ACTION : LIGNE DIRECTRICE 4 – HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Thème 4 : Hébergement et restauration

Le volet *hébergement & restauration* concerne l'ensemble des mesures permettant de repenser le rôle de ces acteurs au sein de la chaîne de services touristique, en travaillant sur leur développement qualitatif (attractivité) et leur complémentarité.

-> Ceci dans le but de préserver l'exploitation et favoriser la pérennisation des établissements et services publics existants.

«Réouverture et revitalisation des restaurants et hébergements»

«Création de lieux de rencontres»

> PLAN D'ACTION : LIGNE DIRECTRICE 4 – HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

- Mesure 4.1 Développer un **Masterplan "restaurants et commerces"** afin de structurer et diversifier de manière globale l'offre sur le territoire: en analysant l'offre, en valorisant et dynamisant l'existant, en développant des offres.
- Mesure 4.2 Créer un **concept d'hébergement** afin de renforcer l'offre de lits chauds: en identifiant le potentiel d'hébergement (classique et insolite), en développant des concept d'hébergement pour groupes, en encourageant la digitalisation, en valorisant et redynamisant les établissements existants.
- Mesure 4.3 Définir d'un **concept de gestion / exploitation pour les refuges**: identifier les refuges potentiels et faire une étude de faisabilité sur la rentabilité du concept.
- Mesure 4.4 **Redynamiser le pôle Lécherette**: en créant des lits chauds, en animant le pôle.
- Mesure 4.5 **Analyser les conditions-cadres** (restrictions et réglementation en vigueur) pour développer des **nouvelles infrastructures** ou concepts éphémères (hébergement & restauration) dans les zones sensibles
- Mesure 4.6 Analyser les potentiels de demandes de **subventions pour la réouverture d'établissements publics existants** et définir un concept de gestion/exploitation



➤ WOOC LAP – LD4



> PLAN D'ACTION : LIGNE DIRECTRICE 5 – SENSIBILISATION VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET PAYSAGÈRES

Thème 5 : Sensibilisation et valorisation des ressources naturelles & paysagères

Ce volet concerne les actions visant à développer une conscience collective sur les enjeux environnementaux du territoire tout en favorisant une expérience enrichissante à travers la valorisation des ressources naturelles et paysagères et agricoles en créant des aménagements souples incluant des zones de tranquillités. En lien avec le Parc.

« En tant que propriétaire de R2, je viens ici pour le calme, me promener, contempler la nature sauvage ... je n'ai pas forcément envie de voir des pistes de VTT partout »

« La moyenne montagne ne doit pas devenir un Disneyland, il faut trouver un équilibre ... »

> PLAN D'ACTION : LIGNE DIRECTRICE 5 – SENSIBILISATION VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET PAYSAGÈRES

■ Mesure 5.1 **Valoriser les marais des Mosses** à travers des informations (fun facts), activités estivales ludiques et des sentiers didactiques.

■ Mesure 5.2 Etudier la **faisabilité d'un projet créatif (FUN)** pilote en zone «sensible».

Mesure 5.3 **Créer des groupes de travail avec les différents partenaires** pour concrétiser des projets de sensibilisation et d'animation du territoire.

■ Mesure 5.4 **Créer un réseau de bénévoles** en charge de sensibiliser les visiteurs dans les zones protégées/sensibles.

■ Mesure 5.5 Développer un **concept d'animation** du territoire autour de la nature: (festival nature, journées de sensibilisation, programme culturel de conférences, marché artisanal local).

■ Mesure 5.6 Elaborer un **concept agrotouristique** sur l'ensemble du territoire: en développant un concept d'hébergement et de restauration à la ferme et dans les alpages, en développant des activités et visites guidées, en étudiant la faisabilité d'une mini-ferme pédagogique, en développant le concept de woofing.

■ Mesure 5.7 Développer un **concept de gestion / exploitation de la Baignade naturelle**.

■ Mesure 5.8 **Mettre en valeur des itinéraires de la Pierre du Moëlle** (Lapiés de Famelon) et du **Lac Lioson** (témoin dernière glaciation).

■ Mesure 5.9 Proposer des **ateliers sur les plantes ancestrales locales** avec la famille Henchoz (Alpes en Fleurs): cueillette et utilisation des herbes sauvage (cuisine, cosmétique, pharmaceutique).



© copyright photos: Alpes Vaudoises / ATALC

➤ WOOC LAP – LD5

A word cloud visualization of project themes and activities. The most prominent words are 'Valoriser les sentiers' and 'Sentiers didactique'. Other significant words include 'Musique en montagne', 'Balade didactique', 'Mascotte Grenouille', and 'Sensibiliser'. The words are arranged in a horizontal, slightly overlapping manner, with varying font sizes and colors (red, green, blue, orange, purple, pink).

Zones_sans_touristes Découverte de la faunes Respect de la nature
Bien agir en trail Sensibiliser autres app oublier Mosses via Mascotte Grenouille
réchauffement villages Valoriser les sentiers n'y suroccupation Leave_No_Trace
Musique en montagne Sentiers didactique Balade didactique climatique
Festival du terroir Intégrer respect du lieu Permis_ou_ticketd Calme dans le village
Fermes ouvertes Accueil à la ferme Tourist Angel

Présentation de la mesure 5.3 – Catégorie «Structuration de l'offre»:

*Créer un groupe de travail avec les acteurs touristiques et les acteurs agricoles
Actions en cours.*



Clément Dupertuis
Municipal

clement-.dupertuis@ormont-dessous.ch

> 5.3 Créer un groupe de travail avec les acteurs touristiques et les acteurs agricoles

Pourquoi ?

- > Renforcer les synergies entre agriculture et tourisme sur le territoire ;
- > Valoriser les produits locaux et les savoir-faire paysans ;
- > Soutenir une économie circulaire et de proximité ;
- > Canaliser et organiser les passages et les usages sur le territoire ;
- > Répondre aux attentes croissantes des visiteurs pour des expériences authentiques et durables.

=> Concrètement

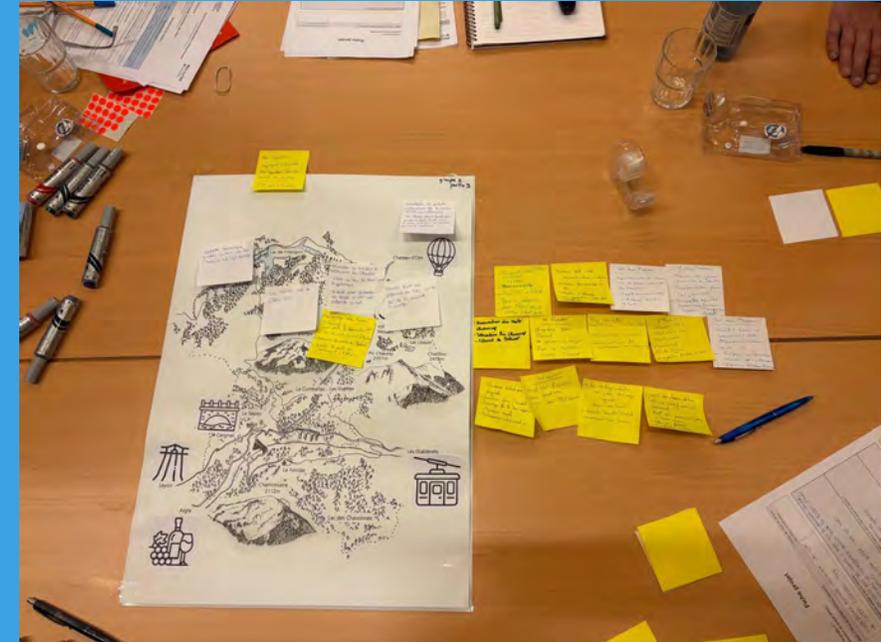
- Mettre en place un groupe de travail permanent réunissant agriculteurs, acteurs touristiques, parc naturel régional et commune ;
- Identifier les complémentarités : circuits courts, agritourisme, restauration locale, événements 4 saisons ;
- Développer des projets pilotes (marchés, visites de fermes, hébergements à la ferme, produits labellisés)
- Assurer un suivi régulier et une coordination entre filières.

=> Impacts attendus

- > Meilleure intégration de l'agriculture dans l'offre touristique
- > Diversification des revenus pour les exploitants agricoles
- > Expériences différenciantes et authentiques pour les visiteurs
- > Contribution à un tourisme plus durable et ancré dans le territoire

Etat d'avancement : à venir

➤ 5.3 Créer un groupe de travail avec les acteurs touristiques et les acteurs agricoles



Présentation de la mesure 5.7 – Catégorie «développement / innovation»:

Développer un concept de gestion / exploitation de la Baignade naturelle



Gretel Ginier

Syndique d'Ormont-Dessous

gretel.ginier@ormont-dessous.ch

> 5.7 Développer un concept de gestion / exploitation de la baignade naturelle

Pourquoi ?

- > Préserver la qualité de l'eau, des écosystèmes et du paysage environnant ;
- > Encadrer les usages pour éviter les conflits, les pressions excessives et les impacts négatifs ;
- > Créer un modèle économique viable et durable, bénéfique pour la commune et les acteurs locaux.

=> Concrètement

- Élaborer un **concept global d'exploitation** associant la baignade, les infrastructures légères et le restaurant ;
- Définir les responsabilités (commune, délégation privée, partenariat public-privé, coopérative locale) et un **cahier des charges clair** ;
- Déterminer un **modèle économique durable** : billetterie éventuelle, consommation au restaurant, événements thématiques, intégration aux produits touristiques régionaux ;
- Aménager le site de manière **respectueuse et réversible** : zones de baignade sécurisées, espaces de détente, signalétique éducative, gestion des flux et des parkings ;
- Développer une **synergie forte avec le restaurant** (produits locaux, menus thématiques, soirées culturelles) pour prolonger l'expérience des visiteurs ;
- Intégrer un **dispositif de suivi** : qualité de l'eau, satisfaction des usagers, retombées économiques, indicateurs environnementaux.

Impact attendu :

- > Expérience unique combinant baignade naturelle, loisirs doux et gastronomie locale
- > Protection du milieu naturel et régulation des usages
- > Création de retombées économiques locales et d'emplois saisonniers
- > Positionnement d'Ormont-Dessous comme **destination innovante et responsable** en moyenne montagne

Etat d'avancement : A venir.

> 5.7 Développer un concept de gestion / exploitation de la baignade naturelle



› WOOCCLAP – toutes les lignes directrices

Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les 5 lignes directrices proposées ? Ex ...



**- Quel rôle pour le
parc naturel régional –
– Gruyère Pays-d'Enhaut ?**





Quel tourisme pour demain à Ormont- Dessous ?

16 Septembre 2025

Plan de la présentation

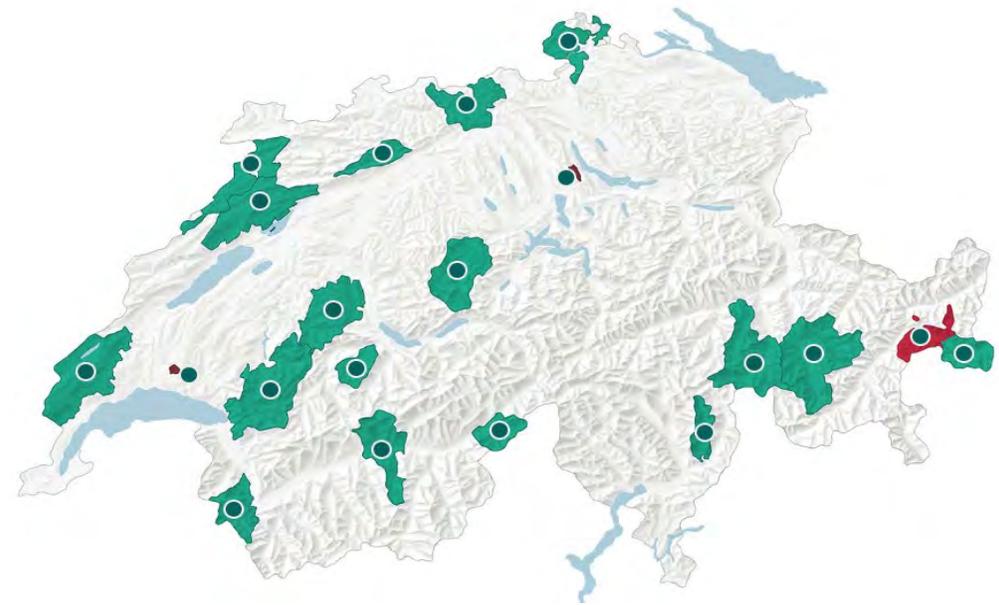
- Présentation du Parc et ses actions sur Ormont
Dessous
- Exemples de projets :
 - Agritourisme
 - Sensibilisation : Ambassadeurs nature
- Questions

UN PARC D'IMPORTANCE NATIONALE

- ▶ Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut est l'un des 20 parcs suisses d'importance nationale.
- ▶ Il a été labellisé en 2012 et 2022.

Définition légale (LPN, art 23g, 1er janvier 2008) :

Un parc naturel régional est un vaste territoire à faible densité d'occupation qui se distingue par un riche patrimoine naturel et culturel et où constructions et installations s'intègrent dans le paysage rural et dans la physionomie des localités.



PARCS D'IMPORTANCE NATIONALE EN SUISSE

Parc national

- une **zone centrale** d'au moins 100 km² : accès limité au public et règles strictes
- une **zone périphérique** : cadre de vie des activités humaines et développement durable
- un **lieu d'accueil** : recherche scientifique, éducation à l'environnement

Parc naturel périurbain

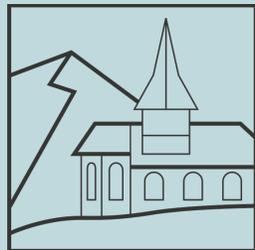
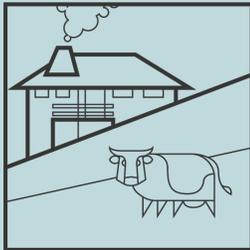
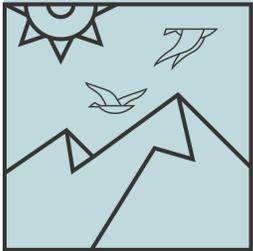
- une **zone centrale** : processus naturels laissés à leur libre évolution et règles strictes
- un **accès aisé en transports publics** : amélioration de la qualité de vie des citoyens
- un **lieu d'apprentissage** : éducation à l'environnement

Parc naturel régional

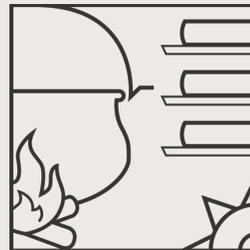
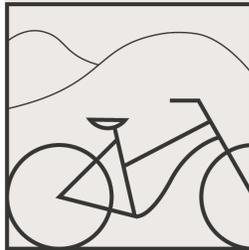
- un **territoire** : haute qualité naturelle et paysagère sans zone centrale obligatoire
- une **diversité paysagère** cohérente : habitat, artisanat, agriculture, forêts
- un **développement durable** : sensibilisation à la nature et renforcement des activités économiques

3 MISSIONS

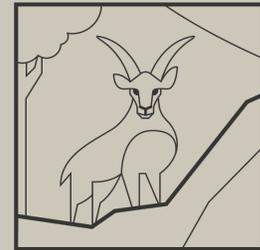
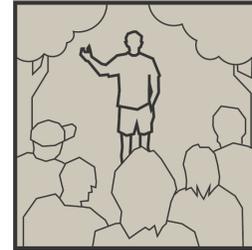
Conservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels



Économie de proximité basée sur les ressources du territoire



Sensibilisation et éducation à l'environnement



RAPPEL SUR LE PARC GRUYÈRE PAYS-D'ENHAUT

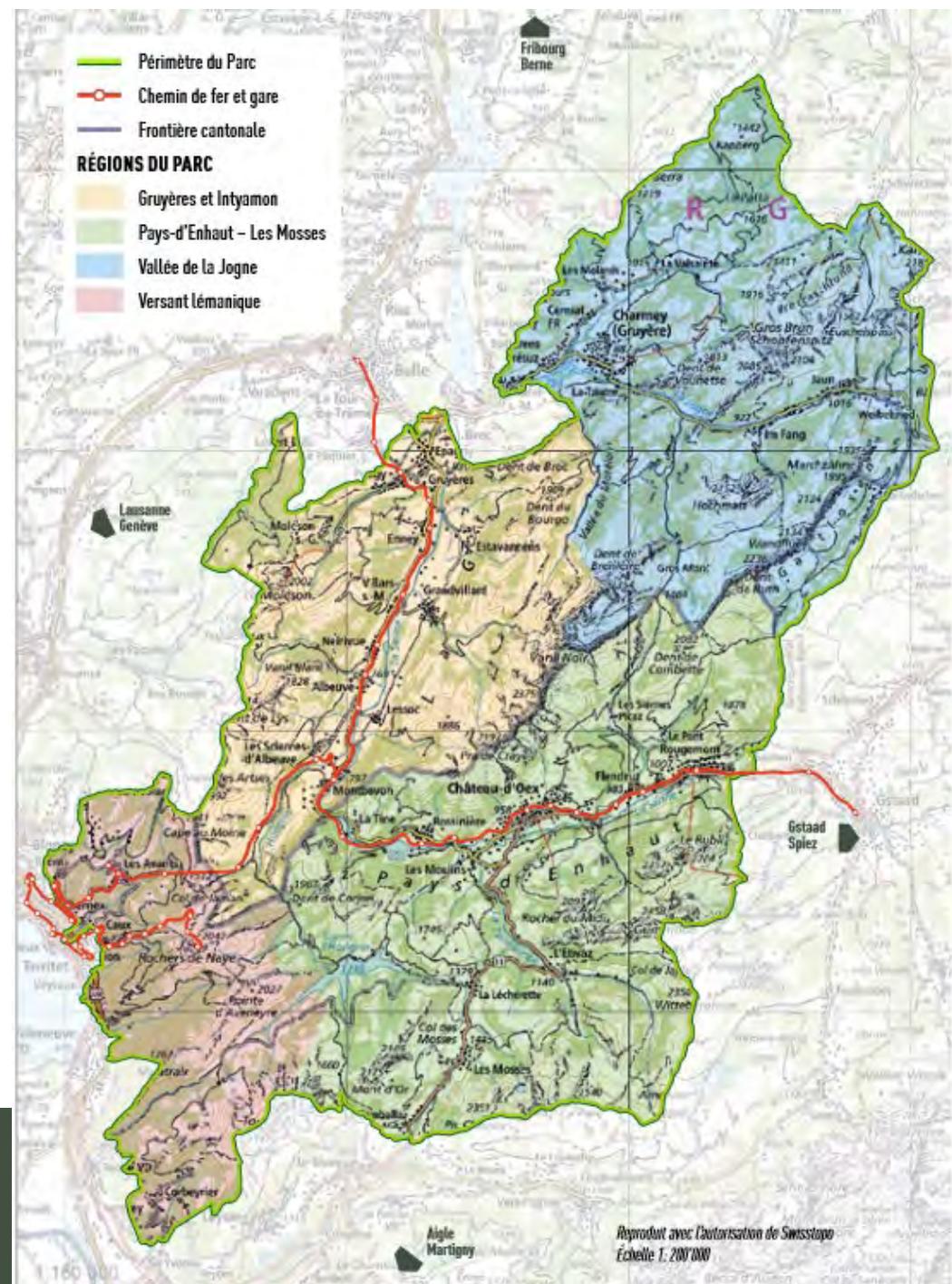
Labellisé Parc d'importance nationale par la Confédération en 2012

Association à but non lucratif

Territoire:

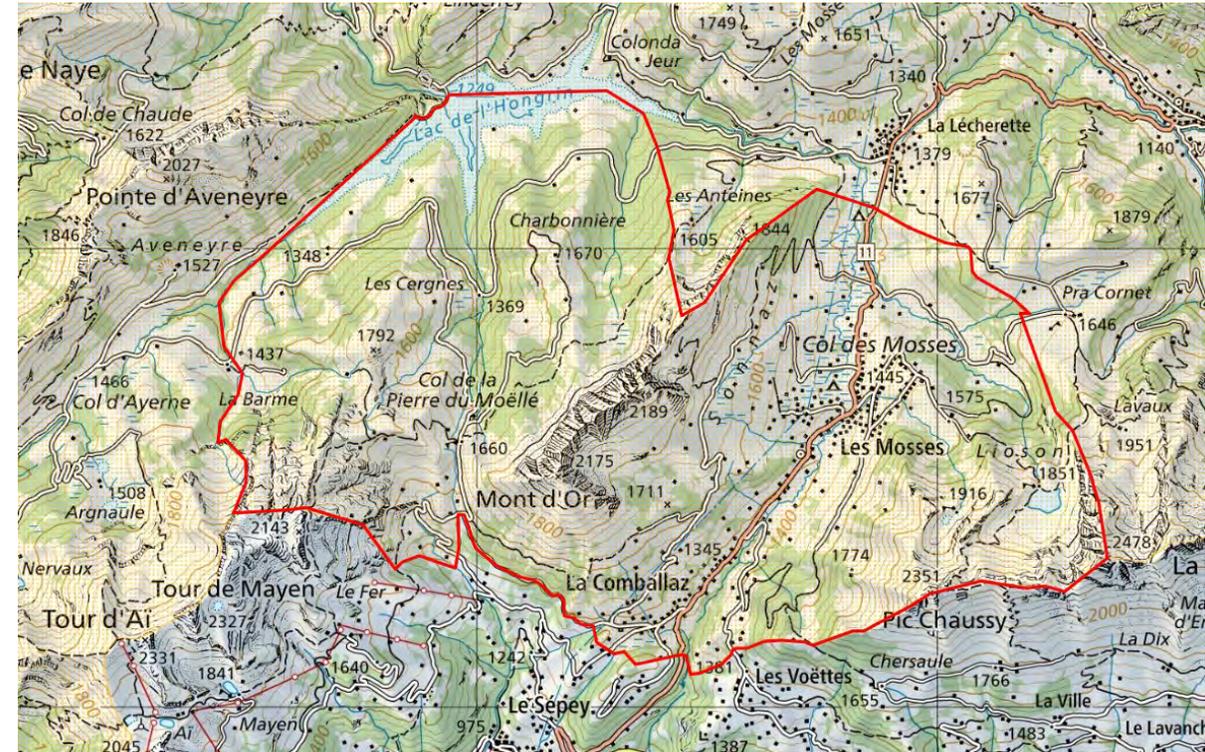
➤ 17'000 hab. 600km², **17 communes**, **3 cantons**.

Canton	Région	Commune
Fribourg	Jogne	Val-de-Charmey, Crésuz, Châtel-sur-Montsalvens, Jaun, Abländschen(commune de Saanen)
	Intyamon	Haut-Intyamon, Bas-Intyamon, Grandvillard, Gruyères
Vaud	Pays d'Enhaut	Château-d'Œx, Rossinière, Rougemont, Ormont-Dessous (Les Mosses)
	Versant lémanique	Montreux, Veytaux, Villeneuve (les hauts des communes uniquement) Corbeyrier



ACTIONS DU PARC DANS LE SECTEUR DES MOSSES (EXEMPLES)

- ▶ Relais des Mosses (sites paysagers emblématiques)
- ▶ Promotion de la mobilité durable (accès en transport publics, mobilité douce)
- ▶ Producteurs et produits labellisés
- ▶ Mise en valeur du site marécageux
- ▶ Gestion des pâturages boisés
- ▶ **Agritourisme et ambassadeurs nature**



LES ENJEUX MAJEURS DU TOURISME DANS LE PARC

- ▶ La prévention du **dérangement de la faune**
- ▶ La **gestion des flux de visiteurs**
- ▶ La création d'une **valeur ajoutée économique** régionale (durée de séjour, consommation de produits locaux,...)
- ▶ Promouvoir et préserver les **patrimoines** naturels et culturels (yc les traditions vivantes)
- ▶ Aller vers un tourisme adapté aux **enjeux climatiques** actuels



PROJET AGRITOURISME

- ▶ **Diversifier et renforcer** l'offre touristique durable sur le territoire
 - ▶ **Sensibilisation** du public aux réalités agricoles
 - ▶ **Promotion** de la saison d'alpage en tant que tradition vivante
-
- ▶ **Conflits d'usages**, entre les territoires agricoles, naturels et de loisirs (p.ex problématiques des chiens de protection des troupeaux)
 - ▶ **Décalage** entre les demandes des visiteurs et la disponibilité des prestataires
 - ▶ **Manque de visibilité** des offres

PROJET AGRITOURISME

Le Parc souhaite jouer le rôle de **centre de compétence** :

- ▶ **Donner de la visibilité** aux offres existantes
- ▶ **Conseiller** les agriculteurs intéressés, en collaboration avec les structures cantonales
- ▶ **Faciliter le dialogue** entre les différents acteurs concernés
- ▶ **Création d'offres touristiques** attractives et simples à mettre en place.



PROJET AGRITOURISME

Visibilité des offres existantes

Journal du relais info de l'Etivaz, qui met en avant les chalets d'alpage ou il est possible d'assister à la démonstration de fabrication, et qui font de la vente sur place



RELAIS INFOS LA MAISON DE L'ETIVAZ
VISITE DE CHALETS D'ALPAGE
BESICHTIGUNG VON ALPHÜTTEN | MOUNTAIN CHALET VISITS



PROJET AGRITOURISME

Visibilité des offres existantes

Liste des offres d'agritourisme du territoire (hébergement, restauration démonstration de fabrication de fromage, etc..)

Exemples :

- Chalet du Lioson d'En Bas
- Buvette des Petits Lacs



Agritourisme

Les offres sur le territoire du Parc

PROJET AMBASSADEURS NATURE

Origine du projet

- Demande provenant du terrain (OT des Mosses), notamment pendant la période de la pandémie, avec des pressions accrues sur les milieux naturels
- Expérience des rangers narcisses mise en place par Narcisses Riviera depuis 2020
- Problématique du nom ranger → ambassadeur-drice nature



PROJET AMBASSADEURS NATURE

- ▶ Interventions sur le terrain où on constate de **problème de cohabitation** (activités de loisirs plein air / nature / agriculture / exploitation forestière, ...
- ▶ **Personnes formées**, mais pas forcément des rangers professionnels.
- ▶ Travail de **sensibilisation** et de promotion des bons comportements. **Aucune répression.**
- ▶ Positionnement fixe à un endroit stratégique avec du matériel de sensibilisation ou déplacement dans un secteur défini à la **rencontre des visiteurs.**

PROJET AMBASSADEURS NATURE

Objectifs

- ▶ Renforcer la sensibilisation sur le terrain dans les périodes de forte affluence des visiteurs
- ▶ Veiller à la qualité de l'expérience vécue par les visiteurs

Thématiques diverses

- ▶ Milieux naturels, chiens, cohabitation randonneurs / VTT, mobilité (parking), problématiques agricoles (fermeture des portails), etc...



PROJET AMBASSADEURS NATURE

Perspectives

- ▶ Renforcer la **collaboration avec les instances locales** (besoins des OT, communes) et **les surveillants de la faune** (rôle des cantons et la complémentarité avec leur travail)
- ▶ Avoir un **concept flexible** permettant de s'adapter aux différents besoins et contextes qu'on rencontre dans le Parc (Réserve du Vanil Noir, problématique des Narcisses, activités spécifiques été - hiver , besoins ponctuels des communes)
- ▶ Problématique réseaux sociaux et « **cyber ranger** » partage d'itinéraires ou photos inadéquats
- ▶ Développement du projet sur les 4 saisons



**Merci pour votre
attention !**

- Moment d'échanges
Avez-vous des -
- questions ?



> Questions reçues

Question 1 : Qu'en est-il du projet de chemin pédestre entre l'Arsat et le Col des Mosses pour sécuriser le cheminement des piétons empruntant actuellement la route dangereuse et pas toujours de la bonne manière?

Question 2 : Quid des bornes (payantes) pour Camping-Car avec eau propre / eau sale au Col des Mosses ?

Question 3 : Pourquoi faire de la publicité au Col des Mosses pour le VTT à Leysin (signalétique vis-à-vis de l'OT) en lieu et place des cheminements VTT à Ormont-Dessous!!!? Incompréhensible ?

Question 4 : Pourquoi n'y a-t-il toujours pas de panneau d'information annonçant la réalisation prochaine de la baignade naturelle du Col des Mosses?

- Quelle suite ?

Par Mme Gretel -

- Ginier



- suite du processus -

> Suite du processus de mise en œuvre

Projets-modèles pour un développement territorial durable

Les projets-modèles de la Confédération servent à promouvoir de nouvelles approches et de nouvelles méthodes. Les acteurs locaux, régionaux et cantonaux sont incités à développer et à expérimenter des solutions sur le terrain autour des axes définis par la Confédération. Les résultats et les enseignements fournis par les projets-modèles sont consolidés pour pouvoir être utilisés comme fil rouge dans d'autres projets.



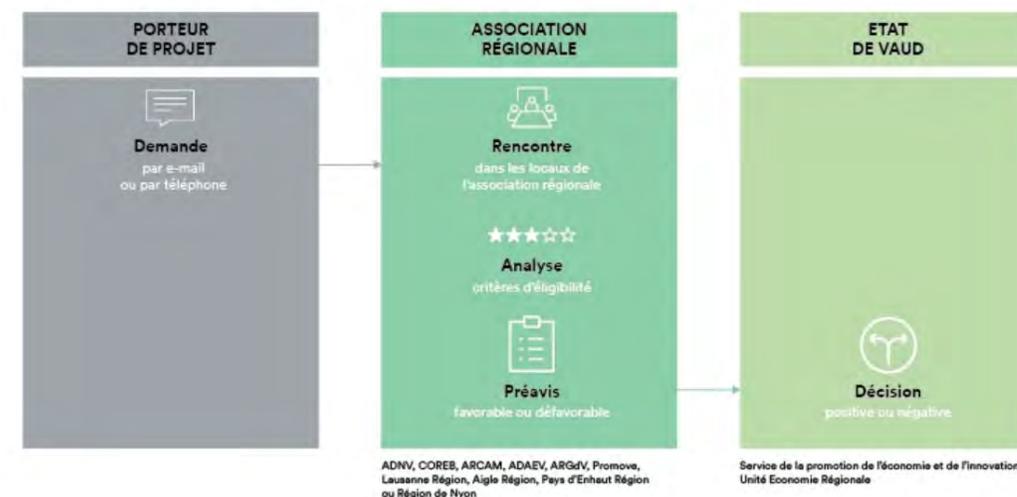
**Réponse en novembre
2025**

> Suite du processus de mise en œuvre

Objectif : « se donner les moyens de mettre en œuvre le plan d'action »

- > Ressources humaines supplémentaires : chef de projet
- > enveloppe financière globale facilitant l'attribution de mandats d'expertise
- > Contrat-cadre avec les partenaires clés comme le parc

Marche à suivre



Demande LADE en cours
Réponse avant fin 2025

> Conclusion et perspectives

Quel tourisme pour demain à Ormont-Dessous ?

- Le territoire est riche de ressources naturelles, paysagères, agricoles, patrimoniales, il est nécessaire d'activer ses ressources pour renforcer votre identité et votre positionnement au cœur des Alpes vaudoises ;
- Avec cette feuille de route stratégique et ce plan d'action la commune dispose d'un **instrument de planification** efficace pour s'engager **dans un processus de transformation**, qui permettra de **trouver un équilibre entre développement touristique et qualité de vie** ;
- **Le changement d'imaginaire**, c'est un processus, un cheminement qui prendra du temps et qui doit être conduit par les autorités et l'ensemble des parties prenantes :

«ne plus penser uniquement col des Mosses, mais territoire communal, voir intercommunal»

«ne plus penser uniquement ski, mais activités **pédagogiques, de loisirs et de nature** à l'année»

«ne plus penser activités et infrastructures, mais événements et expériences à forte valeur ajoutée»

... vers un tourisme de partage qui profite à tous !

- Merci
pour votre -
- attention





- Toutes les actualités -
- Ici : www.ormont-dessous.ch

Crédits photos :

Anne Sophie Fioretto, Leina Mondoloni et
Alpes vaudoises société coopérative, 2025

— COMMUNE
D'ORMONT —
— DESSOUS